



«Nuit de la médiation scientifique»

Règlement du concours d'éloquence scientifique – Juin 2026

Contexte

L'Académie des sciences organise le **23 juin 2026, à 19h** (sous la Coupole de l'Institut de France, 23 quai de Conti, 75006 Paris) la seconde édition de la «Nuit de la médiation scientifique».

Cet événement donnera lieu en particulier à l'attribution du Prix de médiation des sciences – Subvention Émile Blutet (Fondation Paul Louis Doistau) dans le cadre d'un concours d'éloquence scientifique réservé aux étudiant(e)s.

Présentation du concours

Faites résonner votre voix sous la Coupole !

L'Académie des sciences ouvre son concours d'éloquence scientifique 2026 : une occasion unique pour les étudiant(e)s de défendre une idée scientifique avec force, clarté et conviction. Si vous aimez transmettre, convaincre et faire vivre la science par la puissance des mots, cette scène est la vôtre.

Ce concours d'éloquence scientifique est uniquement à destination des étudiant(e)s de licence ou de master.

Calendrier

1er mars 2026 : Lancement de l'appel à candidatures

18 avril 2026 : Date limite de dépôt des candidatures

15 mai 2026 : Nomination par le jury des 5 candidat(e)s qui présenteront sous la Coupole

23 juin 2026 de 19h à 21h30 : «Nuit de la médiation scientifique» sous la Coupole de l'Institut de France, 23 quai de Conti 75006 Paris.

C'est au cours de cette cérémonie que les candidat(e)s sélectionné(e)s feront leur présentation devant le public et que le gagnant ou la gagnante sera choisi(e) par le Jury. L'événement sera ouvert au public, sur inscription. Chaque participant(e) retenu(e) dans la sélection finale pourra venir accompagné(e) de deux personnes qui disposeront de places réservées.

Modalités du concours

- **Le concours est individuel.**
- **La prestation doit être en français.**
- **La prestation doit durer au maximum 5 minutes. Le temps imposé pour l'intervention doit être rigoureusement respecté.**

Thème

- La prestation doit porter sur **la défense d'une idée scientifique**, d'un principe scientifique, ou de **la science en général**, en mettant en avant les qualités classiques de l'éloquence : clarté, structure, conviction, engagement du public, maîtrise de la langue. Les idées avancées devront être solidement argumentées.
- Le but n'est pas d'accumuler des données ou des formules, mais de défendre une idée, une théorie, une méthode scientifique, le rôle de la science dans la société, ou encore la nécessité de la démarche scientifique face aux croyances ou aux fake news.
- L'intervention des orateurs peut prendre la forme d'un plaidoyer en faveur d'une idée déjà formulée par un scientifique, de la défense d'une idée qui leur est propre, ou encore d'un plaidoyer en défaveur d'une idée existante.
- Le concours s'inscrit donc avant tout dans une culture de rigueur scientifique, de méthode et de rationalité. Les idées doivent être justifiées, les exemples pertinents, les raisonnements logiques, le contenu scientifique rigoureux.
- L'« idée scientifique » peut être un principe, une démarche, une notion ou un enjeu issu des sciences expérimentales ou théoriques, défendu par un discours structuré et accessible. L'originalité de la proposition sera valorisée.
- Les différentes formes de discours sont autorisées : déclamation, rap, théâtre, humour, etc...

Candidater

- Tout(e) candidat(e) doit envoyer avant le **18 avril 2026**
 - **Un fichier PDF avec le texte de l'intervention prévue**
 - **Une vidéo de l'intervention (pas de montage nécessaire)**
 - **Une photocopie de sa carte étudiante ou un justificatif d'inscription pour l'année 2025-2026**

Les vidéos seront envoyées à l'adresse suivante : communication@academie-sciences.fr. L'objet sera le suivant : "Candidature pour le concours d'éloquence scientifique 2026". Le fichier sera renommé de la sorte : "NOM_prénom_NMS2026".

Afin de garantir une diversité des parcours et des horizons représentés, le jury s'attachera, lors de la phase de sélection, à retenir des candidats issus de cinq structures (universités ou associations) différentes.

Jury

- Le jury sera composé de :

- **Muriel Mayette-Holtz**, *présidente du Jury, comédienne et metteuse en scène, directrice du théâtre national de Nice, membre de l'Académie des beaux-arts*
- **Yves Agid**, *professeur émérite à Sorbonne Université, membre de l'Académie des sciences*
- **Alain Aspect**, *directeur de recherche émérite au CNRS, professeur à l'Institut d'optique, Graduate school – Université Paris Saclay et à l'École polytechnique, membre de l'Académie des sciences et de l'Académie française*
- **Guillemette Basse**, *chargée de la communication numérique et des relations presse à l'Académie des sciences*
- **Anne Canteaut**, *directrice de recherche à l'Inria, membre de l'Académie des sciences*
- **Anne Ephrussi**, *directrice de recherche émérite au Laboratoire européen de biologie moléculaire (EMBL) à Heidelberg, vice-présidente de l'Académie des sciences*
- **Patrick Flandrin**, *directeur de recherche émérite au CNRS au Laboratoire de physique de l'ENS de Lyon, membre de l'Académie des sciences*
- **Étienne Ghys**, *directeur de recherche émérite au CNRS à l'Unité de mathématiques pures et appliquées de l'ENS de Lyon, Secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences*
- **Nicolas Moës**, *professeur à l'Université catholique de Louvain (UCLouvain), membre de l'Académie des sciences*
- **Laurent Pernot**, *helléniste, ancien président de l'International Society for the History of Rhetoric, membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*
- **Danièle Sallenave**, *écrivaine, membre de l'Académie française*

Critères de sélection

- La sélection sera réalisée sur la base des critères suivants :
 - Rigueur du contenu scientifique
 - Qualité de la déclamation et présence sur scène
 - Clarté de l'intervention
 - Structuration du contenu
 - Qualité de l'argumentation
 - Posture et gestuelle

- Qualité de l'expression orale (articulation, diction, élocution, intonation, prononciation)
- Originalité de la prestation
- Pertinence du choix du sujet

Récompense

- Le lauréat ou la lauréate recevra le Prix de médiation des sciences – Subvention Émile Blutet d'un montant de 4 500€. Il s'agit d'un « *prix annuel destiné à récompenser un ou plusieurs autrices ou auteurs d'une œuvre de vulgarisation scientifique datant de moins de 10 ans* ».